

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Mardi 30 septembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saixes
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Beliecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaux, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthouy, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

**Objet : Enfance - Territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise –
Modification du règlement de fonctionnement des accueils extrascolaires (Centres de
loisirs - Accueils collectifs de Mineurs) et approbation des tarifs à compter du 1^{er} octobre
2025**

Rapporteur : François GAUDIN

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les services périscolaires et de loisirs sont gérés par le CIAS Arlysère.

Par délibération n°29 du 15 avril 2025, le Conseil d'administration approuvait les modifications
apportées au règlement de fonctionnement des accueils extrascolaires des territoires de la Haute
Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 7 juillet 2025.

Il y a lieu d'apporter des ajouts et/ou des modifications à ce règlement de fonctionnement qui seront
valables à compter du 1^{er} octobre 2025 sur notamment les points suivants :

- Modalités de renouvellement d'inscription (délais de dépôt)
- Suspension de l'accueil pour non-paiement des factures au-delà de 2 mois
- Suppression des tarifs « extérieurs » pour l'ensemble des habitants du territoire Arlysère

Le règlement de fonctionnement des accueils extrascolaires (Centres de loisirs - Accueils collectifs de
Mineurs), joint en annexe, fixe également les tarifs relatifs à ce dispositif.

**Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et
représentés :**

- **approuve les modifications apportées au règlement de fonctionnement des accueils
extrascolaires des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise ;**
- **dit que ce règlement de fonctionnement sera effectif à compter du 1^{er} octobre 2025 en lieu
et place du précédent règlement en vigueur ;**
- **approuve les tarifs relatifs aux accueils extrascolaires des territoires de la Haute Combe de
Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 1^{er} octobre 2025 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes
à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

